

Adresse de contact
C/O Père VAGNI
B.P. 500 BUJUMBURA
BURUNDI.

UVIRA, le 8 juillet 1995

A Monsieur le Représentant de la
Sous-Délégation du HCR au Sud-Kivu.

-ZAIRE
-BURUNDI

B70.4

3

Monsieur le Représentant,

Nous avons le grand honneur de nous adresser auprès de votre haute bienveillance pour lancer un cri d'alarme et de détresse pour que votre organisme nous vienne en aide dans cette nouvelle vie de refuge au Sud-Kivu (au ZAIRE).

La décision de fuir le Burundi n'a pas été immédiate. Le mouvement croissant d'insécurité et de criminalité est à l'origine de l'enclenchement de ce départ. Cette insécurité se présente sous diverses formes allant jusqu'à l'élimination physique des personnes.

L'Université du Burundi n'a pas échappé à ce courant malsain : celui-ci traverse toutes les instances régissant la gestion des services administratifs, des facultés et instituts composant cette institution. La manifestation de ces processus est marquée par des stratégies exclusionnaires dont les mécanismes centraux décrits ci-dessous cernent la progression insinueuse de ces pratiques:

- 1) Nous avons assisté depuis décembre 1993 à la naissance et au développement des mouvements contestataires dans la communauté Tutsi destinés à marginaliser par tous les moyens l'intégration de l'élite intellectuelle Hutu au sein de l'université. Ces mouvements sont soutenus par un groupe d'enseignants rassemblés dans un soi-disant "Collège des Doyens" né en octobre 1994 et illégalement institué. Ces enseignants sont: Louis NGENDAHAYO, de la Faculté de la médecine, Paul NKURUNZIZA, de l'Institut Supérieur du commerce (ISCO), Juvénal NGORWANUBUSA, de la Faculté des Lettres et Sciences Humaines, Michel MASABO, de la Faculté de Droit pour ne citer que ceux-là. Eux, ils sont vraiment connus pour leurs attitudes extrémistes et ils conditionnent tout le déroulement des débats au sein du Conseil Rectoral. Depuis décembre 1994 et tout le long du premier semestre 1995, ces mouvements contestataires alimentent les protestations des étudiants Tutsi avec l'appui moral et matériel des forces politiques extrémistes Tutsi (PARENA, SOJEDEM,...). Le but visé consistait à écarter les hauts cadres Hutu de l'Université du Burundi, malgré leur niveau élevé de compétence et leur longue expérience dans la carrière. On peut évoquer la mise à l'écart du Professeur Athanase BAKUNDA, alors Vice-Recteur, en mars 1995, la protestation sur le recrutement et la nomination des Professeurs Daniel NTAHOMVU-KIYE et Mathias BASHAHU de la Faculté des sciences, le refus des enseignements du Professeur Cyprien SINZOBAMVYA (temps partiel) de la Faculté des Sciences Economiques et Administratives.
- 2) A ces mouvements se greffent d'autres formes camouflées de refus de partage entre collègues des avantages en promotions offerts par l'institution. Trois cas sont pris en considération:

- 2.1. Il s'agit, au premier abord, de blocage dans la mise en application des décisions du Ministre du tutelle qui nomment certains cadres hutu au rang de Direction (Cas de Jean Bosco NDIKURYAYO, Ancien Chef de Service des Etudiants, de Pierre Claver alias MAHATM au poste de Directeur de la Regie des Oeuvres Universitaires....).
- 2.2. Il se développe par ailleurs, des mécanismes institutionnels soutenus par l'autorité rectorale tendant à dépouiller les compétences réelles de certains cadres hutu dans l'exercice de leurs fonctions. On peut citer le cas de Monsieur Nicodème NYANDWI, le seul Doyen hutu qui n'était pas accepté à convoquer le conseil de Faculté des Sciences Economiques et administratives, par simple animosité exprimée par un groupe d'enseignants adhérant à la cause extrémiste.
- 2.3 On peut enfin signaler certaines manoeuvres diffamatoires appuyées par certaines autorités du décanat dont le but consiste à omettre sur la liste des bénéficiaires de bourses d'études certains doctorants hutu en formation en Europe. Le cas de Floribert NGARUKO inscrit et suivant régulièrement le programme de thèse à l'Université de Nice qui s'est vu privé d'un soutien financier depuis novembre 94 jusqu'à ce jour, alors qu'il fait partie intégrante de ceux de ces collègues moins brillants bénéficiant la bourse du programme PNUD gérée par le Rectorat depuis avril 1995 est éloquent.

3) Si ces processus étaient tolérés jusque là, le paroxysme est cependant atteint à la suite des massacres organisés et sauvagement perpétrés le 11 et 12 juin 1995 à l'endroit d'une centaine d'étudiants hutu par leurs condisciples tutsi. Ces tueries ont été suivies par l'assassinat du directeur de la recherche le professeur Stanislas RUZENZA (*). En tant que témoin gênant, ce dernier est mort précipitamment, au moment où il s'est engagé, sans aucune volonté de soutien de la part de ses collègues, membres de ce conseil, à limiter l'extension des tueries dans d'autres campus(notamment celui de Kamenge) et à tenter une prospection pour évaluer le nombre exact des étudiants assassinés. Il était, au moment des massacres, le seul cadre hutu à participer au conseil de direction, l'instance décisionnelle du rectorat.

Monsieur le représentant, Nous nous sentons obligés de vous signifier que ces processus macabres de marginalisation socio-ethnique décrits brièvement ici ne sont pas nouveaux. Ils ont marqué significativement tous les régimes militaires précédents avec des sursauts de crise à des périodes connues(1965, 1969, avril 1972, août 1988 pour ne citer que cela). Ces pratiques d'exclusion ont été soutenues par le parti unique UPRONA et les forces armées mono-ethniques tutsi afin de garantir la légitimité du pouvoir Hima et l'émancipation exclusive de la communauté tutsi.

La résurgence de ces manoeuvres machiavéliques est rendue possible pour l'heure avec l'affaiblissement du pouvoir des forces de changement démocratique sans gestion réelle des

valeurs républicaines. Ce mouvement tend à contaminer significativement les autres institutions de l'Etat.

Monsieur le représentant, Face à cette montée des formes variées de marginalisation et de criminalité dont l'élite intellectuelle hutu est victime, nous n'avons pas voulu garder les bras croisés. Notre première réaction était de nous mettre à l'abri de ces menaces tout en dénonçant les propos qui ont guidé et qui continuent à affiner les stratégies exclusionnaires. Ces dernières soutiennent des inégalités socio-culturelles, rénient toute représentation catégorielle dans le fonctionnement et la gestion de l'Université. Elles institutionnalisent de ce fait des modèles de type sclérose et rétrograde s'opposant à toute volonté de coopération, coexistence et cohabitation durables entre les deux communautés ethniques principales.

Par ailleurs, les circonstances actuelles, marquées par la persistance des conditions d'existence précaire nous oblige à nous confier à vous, avec l'espoir d'accéder à un soutien bienveillant. Beaucoup parmi nous, Enseignants et Administratifs justifient une bonne compétence intellectuelle et professionnelle. Nous ne pouvons pas nous désolidariser des étudiants rescapés des massacres perpétrés depuis le 11 juin 1995 et qui se poursuivent au grand jour jusqu'à présent. Pour l'heure, ces derniers ont perdu tout le bénéfice de leurs droits à l'instruction et sont démunis tant matériellement que socialement.

Face à cette situation, l'assistance que nous vous sollicitons pourrait alors répondre aux deux impératifs suivants:

- nous assurer des conditions d'existence minimale en nous facilitant l'accès à l'aide humanitaire d'urgence et à d'autres formes de soutien pour une meilleure gestion de nos besoins primaires et ceux de nos membres de famille.


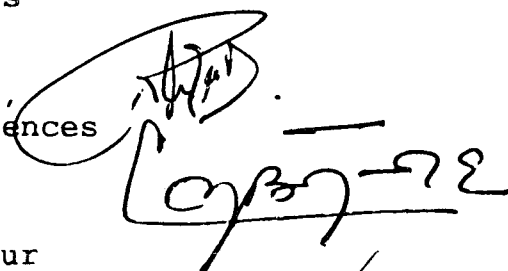
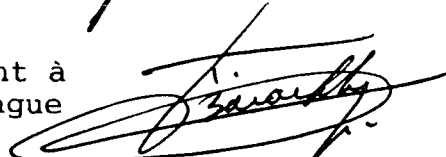
- compter sur vos interventions indéfectibles dans la recherche de notre reclassement socio-académique et socio-professionnel au sein des réseaux d'enseignement universitaire d'Afrique et d'ailleurs. Au cas où d'autres domaines d'intervention se présenteraient sur place, nous sommes disponibles à offrir nos compétences au service des collectivités. Ci-joints nos curricula vitae disponibles.

Monsieur le représentant, nous ne pouvons achever cette requête sans vous exprimer nos sensibilités quant aux événements qui déchirent notre région. En effet, nous restons très sensibles pour un retour rapide dans notre pays. Cependant, ce vœu ne peut s'actualiser que si la sécurité est manifestement partagée par tous les groupes catégoriels composant le Burundi. Aussi, il nous semble abusif d'offrir nos prestations et services pour le bénéfice d'une institution éducative dont les membres à prédominance ethnique tutsi se refusent le partage de la connaissance et de la culture avec d'autres pairs de cette même communauté.

Les quelques strapontins, jadis réservés à l'élite intellectuelle hutu au sein de l'université sont quasiment supprimés. Par ailleurs, le remaniement du staff dirigeant, après les massacres, ne modifient en rien les visées antérieures. Une analyse faite sur la composition des cadres nommés montre que les membres de ce staff ne sont que de simples paravents sournoisement appelés à servir les intérêts des régimes et partis déchus. Ce changement masqué de structure semble montrer aux yeux du monde une volonté d'un équilibrage social, pourtant ignominieusement manipulé.

Tout en espérant une bonne compréhension de votre part sur nos attentes, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Représentant, l'assurance de notre haute considération.

LES SIGNATAIRES

- Docteur Nicodème NYANDWI,
Professeur et ancien Doyen de la
Faculté des Sciences Economiques
et Administratives 
- Docteur Ingénieur Gérard RUSUKU,
Professeur à la Faculté des Sciences
Agronomiques 
- Docteur Athanase BAKUNDA,
Professeur et ancien vice-Recteur
- Thadée BARACIKEBEYE, Maitre- Assistant à
l'Institut de pédagogie appliquée, longue
expérience dans l'organisation et la
communication à un haut niveau 

T.C.P.I

- A madame le Représentant du HCR à Genève
- A monsieur le Représentant du PNUD à New York
- A monsieur le Directeur Général de l'UNESCO à Paris
- A monsieur le Représentant de l'AUPELF-UREF à Paris
- A monsieur le Recteur des AUA au Ghana
- A tous les membres du Corps Diplomatique et consulaire
accrédités à Bujumbura
- A monsieur le Président de la conférence des Chefs d'Etats
de l'OUA
- A monsieur le Secrétaire Général de l'ONU.
- A monsieur le Représentant du H.C.R. à Kinshasa.